Recrutement

Vous cherchez un stage ou un emploi ? L'Autorité de la concurrence recrute fréquemment de nouveaux talents.

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique.

Emplois

Les postes offerts au recrutement sont ouverts à tous et toutes avec, sur demande, des aménagements pour les candidats en situation de handicap.

Consultez nos offres d'emploi actuelles

Dans le cadre du respect de nos engagements en terme de diversité et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, tous (tes) les candidat(e)s à un recrutement dont la procédure a pris fin depuis 6 mois au plus, estimant avoir été

victime d'une situation de discrimination réelles ou supposées peuvent contacter Qualisocial, le dispositif d'écoute et de traitement des situations d'atteintes aux droits et à la dignité des personnes externes dont l'Autorité de la concurrence est adhérente.

Stages

L'Autorité de la concurrence propose tout au long de l'année des stages à temps plein, de deux à six mois . Elle accueillera des stagiaires qui seront affectés principalement auprès :

1. des six services concurrence ;
2. du service des concentrations ;
3. du service économique ;
4. du service de l'économie numérique ;
5. de la direction juridique ;
6. du cabinet du Président et direction des affaires européennes et internationales ;
7. des deux pôles: réseau développement durable ou clémence et Europe.

Chaque stagiaire est encadré par un tuteur (rapporteur, conseiller ou chef de service). Les tâches confiées, toujours en lien avec l'économie ou le droit de la concurrence, varient selon les profils des candidats et les dossiers en cours.

Les candidats doivent être spécialisés en droit de la concurrence et suivre une formation de niveau Master 2, une école d'avocat ou un cursus équivalent. Pour certains services, des compétences spécifiques peuvent être recherchées (par exemple maîtrise du logiciel STATA pour le service économique ou maîtrise de l'anglais pour le cabinet du Président et direction des affaires européennes et internationales).

Le recrutement s'organise autour de deux campagnes annuelles.

Fin de réception des candidatures :

- 15 mars pour les stages du second semestre de la même année (juillet-décembre année N)
- 15 septembre pour les stages du premier semestre de l'année suivante (janvier-juin année N+1)

Les candidats sont d'abord présélectionnés sur la base des documents transmis, puis retenus à l'issue d'un entretien préalable.

Si vous êtes intéressés, il suffit de candidater directement sur notre solution de recrutement. En ajoutant votre curriculum vitae détaillé, accompagné d'une lettre de motivation et de vos disponibilités en précisant dans l'objet la période et la durée souhaitée.

Dans le cadre du respect de nos engagements en terme de diversité et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, tous (tes) les candidat(e)s estimant avoir été victime d'une situation de discrimination réelles ou supposées peuvent contacter Qualisocial, le dispositif d'écoute et de traitement des situations d'atteintes aux droits et à la dignité des personnes externes dont l'Autorité de la concurrence est adhérente.